Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral de la justice OFJ
Casier judiciaire suisse

Casier judiciaire suisse: extrait 1 destiné aux autorités

Destinataire
Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation SESPP

But
Assurer l'exécution des peines et des mesures

Etabli par
Carole Rudaz

Données d'identification

Nom	Dougoud	Lieux d'origine CH	La Folliaz
Nom de célibataire	Dougoud	Nom parent 1	Dougoud
Prénom(s)	Mickael	Prénoms parent 1	Isabelle
Date de naissance	26.04.1991	Nom parent 2	Dougoud
Sexe	masculin	Prénoms parent 2	Bernard Oscar
Nationalités	Suisse	Domicile (Etat / lieu)	Suisse / 2023 Gorgier
Pays de naissance	Suisse	Catégorie d'étrangers	
Lieu de naissance	Riaz	Source des données	CdC-UPI

Anciennes identités

Nom	Dougoud	Prénom(s)	Mickaël	Date de naissance	26.04.1991

Jugement 1

Date du jugement	12.12.2014
Autorité	Tribunal pénal de la Sarine
date de notification	16.12.2014
Date d'entrée en force	12.12.2014
Numéro de dossier	65 13 82

Infractions

contrainte sexuelle
art. 189 al. 1 CP
Date de l'infraction: 06.2010-07.2010

recrutement d'un mineur pour participer à une représentation pornographique
art. 197 al. 3 CP
Date de l'infraction: 06.2010-07.2010

contrainte
art. 181 CP
Date de l'infraction: 24.02.2012-02.03.2012

viol
art. 190 al. 1 CP
Date de l'infraction: 06.2010-07.2010; 02.2012; 07.03.2012-08.03.2012

viol, commis avec cruauté
art. 190 al. 3 CP
Date de l'infraction: 08.2008

contrainte sexuelle, commise avec cruauté
art. 189 al. 3 CP
Date de l'infraction: 08.2008

actes d'ordre sexuel avec un enfant
art. 187 ch. 1 CP
Date de l'infraction: 02.2012; 09.2010-20.09.2011

actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance
art. 191 CP
Date de l'infraction: 09.2010

Sanctions

Peine privative de liberté, 9 an(s)
sans sursis exécutoire

Mesures institutionnelles pour jeunes adultes selon art. 61 CP

Motifs de la fixation de la peine

fixation de la peine en cas de concours réel
art. 49 al. 1 CP

Temps de détention imputable sur la peine

83 jour(s)

Décisions ultérieures

D-MoMe Modification de la mesure

Date de la décision	17.12.2019
Autorité	Tribunal pénal de la Sarine
Numéro de dossier	-

Mesure levée	Mesures institutionnelles pour jeunes adultes selon art. 61 CP
Mesure	Traitement ambulatoire selon art. 63 CP

D-MoMe Modification de la mesure

Date de la décision	17.12.2019
Autorité	Tribunal pénal de la Sarine
Numéro de dossier	-
Mesure levée	Mesures institutionnelles pour jeunes adultes selon art. 61 CP
Mesure	Traitement institutionnel des troubles mentaux selon art. 59 CP

**En l'état actuel, le jugement 1 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.**